

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SAINT MARTIN D'HERES 41 AVENUE GABRIEL PERI 38400 ST MARTIN D HERES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

MLE SANDRINE MATHEZ M ALEXIS CERDAN, gérants de la société A.S GERANCE , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEZ MATHEZ SANDRINE ET CERDAN ALEXIS 578 RUE DES GENTIANES 38410 CHAMROUSSE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	MLE SANDRINE MATHEZ 578 RUE DES GENTIANES 38410 CHAMROUSSE
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	M ALEXIS CERDAN 578 RUE DES GENTIANES 38410 CHAMROUSSE
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 avril 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

MATHEZ
Sandrine

lu et approuvé

Lu et approuvé
Cerdan Alexis

CIC Lyonnaise de Banque
41, avenue Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HERES
Tél. 0820 300 815